

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

9 AU 31
JUILLET
2022
TERRAIN
RENOIR

Tous au
jardin
d'été!



Ville de
Montigny
Lès Corneilles



Décès d'Yves Coppens :
Le « père » de Lucy
a marqué Montigny



JARDINS FAMILIAUX

16 nouvelles parcelles ont été inaugurées, le 10 juin dernier au parc Launay (rue du Général-de-Gaulle), en présence du maire Jean-Noël Carpentier, d'Hafid Labassen, conseiller municipal délégué à la propreté et aux espaces verts et des heureux propriétaires de ces jardins. Chaque parcelle est composée d'un abri de jardin en bois, avec un récupérateur d'eau de pluie, d'un composteur et d'une haie séparative fruitière. Au total, la ville compte 79 jardins familiaux.



QUARTIER LALANNE

Les travaux d'enfouissement des réseaux se poursuivent quartier Lalanne. Plusieurs perturbations sont à prévoir cet été :

Rue Simone-Eiffes

→ La circulation de tout véhicule, hors services de secours est interdite, entre 8h et 17h, jusqu'au 30 juillet prochain,

Rue Serge-Launay

→ La circulation de tout véhicule (hors services de secours) est interdite entre 8h et 17h, jusqu'au 30 septembre prochain.

Un sens unique est par ailleurs en test, rue des Longues Raies, dans le cadre du réaménagement du quartier.

FLEURISSEMENT



Des oiseaux s'installent en ville ! Perroquets, toucans, héron, flamand rose et perruches ornent les différents ronds-points et massifs floraux de Montigny, parc de l'Hôtel-de-Ville et parvis Picasso. Tous ont été imaginés et fabriqués par les agents du service des espaces verts, dans le cadre du concours des villes et villages fleuris. Ce thème annuel des oiseaux vise à égayer le fleurissement municipal. N'hésitez pas à en faire de même dans vos jardins.



EN CHIFFRE

520 000 euros

C'est le montant des travaux de rénovation prévus cet été dans les écoles de la ville. Peinture, installation de visiophones, alarme PPMS... Toutes les écoles sont concernées hormis l'école Yves Coppens, la plus récente.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DU COSEC



Vue du projet de nouvelle façade du COSEC, côté place Delacroix.

Monsieur le Maire et Cyril Joly, conseiller municipal délégué aux sports, ont rencontré lundi 20 juin dernier les responsables d'associations utilisatrices de l'équipement pour leur proposer une visite de chantier. Les travaux de consolidation des fondations du COSEC et de l'espace Léonard-de-Vinci, rue Renoir, ont été réalisés fin 2021 : 134 micro-pieux en béton ont été injectés à une profondeur allant de 9m à 20m. Le hall d'accueil de la salle multiactivités et ses sanitaires seront entièrement rénovés et mis aux normes PMR (personne à mobilité réduite). La réhabilitation des vestiaires du COSEC et des escaliers d'accès au DOJO et à la salle de danse se poursuit en vue d'une fin des travaux d'ici septembre 2022. Les fenêtres du DOJO / salle de danse seront également changées et les plafonds isolés, tout comme les murs extérieurs. Un enduit couleur a été appliqué sur la façade. L'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite sera créé cet été. L'étude pour l'agrandissement de l'espace Léonard-de-Vinci/COSEC est par ailleurs toujours en cours.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

L'ÉTÉ SERA CHAUD

L'été vient officiellement de s'installer et le mois de juin a déjà été marqué par une période de très forte chaleur. Si Montigny a été relativement épargnée par la canicule, l'épisode ayant été relativement court, il n'en est pas de même dans d'autres régions françaises ou du monde. Dans le sud, les 42°C ont ainsi été dépassés soit plus de 15°C par rapport aux températures normales de saison.

Le 6^e rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) d'avril dernier alerte une nouvelle fois sur l'impact d'une hausse de plus de 1,5 degré* des températures à l'échelle de la planète : vagues de chaleur, tempêtes, pénuries d'eau généralisées, impact sur les récoltes, extinction d'un million d'espèces de plantes et d'animaux, mettant à mal notre biodiversité. Dans ce rapport, une part des émissions de gaz à effet de serre est attribuée aux villes.

La Municipalité en a bien conscience et agit à son échelle en favorisant la limitation des émissions ainsi que l'absorption et le stockage du carbone, naturellement. Nous déployons ainsi un vaste plan de végétalisation communal qui comprend notamment la plantation de nouveaux arbres sur les espaces publics, l'aide à la plantation d'arbres dans les jardins privés, la désimperméabilisation des cours d'école permettant aussi le développement de nouveaux îlots de fraîcheur (l'école Van-Gogh servira de référence). Conformément à nos engagements, nous continuons le plan de rénovation énergétique des bâtiments publics à commencer par les groupes scolaires. Cet été, ces chantiers concernent les écoles Braque et Matisse. Une étude est également lancée dans le cadre du budget participatif pour envisager l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'école du Centre.

Nous avons également mis en place une aide à la rénovation des façades des maisons individuelles. Nous favorisons aussi le développement des modes de transport doux, y compris pour les services communaux (déploiement d'une flotte autos et vélos électrique...).

Chacun de nous, individuellement et collectivement, pouvons agir pour le climat. Il ne s'agit pas seulement de mots. La prise de conscience doit être immédiate pour tous, et il appartiendra aussi à l'Etat de tenir rapidement ses engagements sur la transition écologique afin de donner à chacun les outils et les moyens de vivre en consommant moins de ressources.

Forte de cette conviction, la Commune proposera des actions estivales encore nombreuses cette année, avec notamment un nouveau concept, plus durable, de jardin d'été sur le terrain Renoir. De plus, nous ouvrirons le 8 août le nouveau Parc Launay, en face de l'école Paul-Cézanne rue De-Gaulle, espace boisé et de jeux (il sera officiellement inauguré à l'occasion de la Fête de la peinture le 27 août). J'espère qu'il vous plaira !

Bel été à tous.

** l'objectif de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle a été fixé dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015.*

SOMMAIRE

2

➤ AMÉNAGEMENT

Inauguration de nouveaux jardins familiaux, fleurissement, travaux du COSEC...

4

➤ RETOUR SUR

La fête de la musique, la ressourcerie éphémère, la fête de la petite enfance, le tournoi des centres de loisirs...

6

➤ BIODIVERSITÉ

Comment les espaces verts économisent l'eau

7,8

➤ ACTUALITÉS

Décès du paléontologue Yves Coppens, création d'une commission seniors...

9, 12

➤ DOSSIER

Le jardin d'été vous accueille du 9 au 31 juillet terrain Renoir

13

➤ ACTUALITÉS

Cécile Rilhac réélue députée du Val d'Oise, les pompiers préparent les 50 ans du SDIS...

14

➤ JEUNESSE

SOS rentrée, élan de solidarité pour l'Ukraine au collège Aragon, soirées des diplômés

15

➤ HISTOIRE

Il était une fois la caserne des pompiers

16,17

➤ ÇA BOUGE

La nouvelle saison culturelle dévoilée !

19

➤ A SAVOIR

Plan canicule, chenilles processionnaires, opération tranquillité vacances, réglementation sur les barbecues...

N° 378 Juillet-Août 2022

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mall : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES

La fête de la musique enchante Montigny !

Pour les 40 ans de la fête de la musique, cette année sans contrainte après deux années de crise sanitaire, de nombreux Ignymontains se sont donnés rendez-vous au centre culturel Picasso mardi 21 juin. Après une première partie animée par les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique, le groupe d'artistes autistes Percujam a enflammé le public du Centre culturel.



RETOUR EN IMAGES



La ressourcerie éphémère trouve son public

Cinq collectes ont été organisées dans plusieurs quartiers de la ville avant une revente des objets via une boutique solidaire le 18 juin dernier à l'Atelier. Mobilier, décoration, jouets, articles de sport, matériel destiné aux bébés et aux jeunes enfants, de nombreux objets à prix réduits. 3,4 tonnes d'objets ont été collectés et 70 personnes ont fait des affaires, malgré la canicule.



Les mercredis à Montigny

Le centre de loisirs Braque-Matisse a organisé, le 22 juin dernier, un grand tournoi de la balle aux prisonniers. Les enfants de tous les centres se sont affrontés et la victoire est revenue à Braque-Matisse. Un grand bravo à tous nos participants.



Les petits à l'honneur

Château gonflable, stand de maquillage, barbe à papa... les petits Ignymontains et leurs parents ont profité des animations installées à l'occasion de la fête de la petite enfance, organisée le 22 juin dernier.



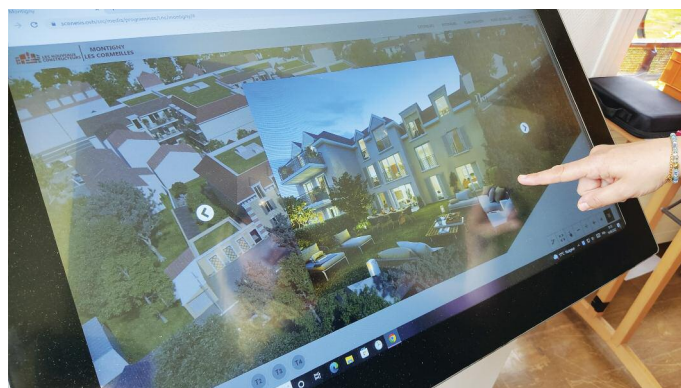
Atelier intergénérationnel

Six retraités et neuf enfants du centre de loisirs Emile-Glay ont participé début juin à un nouvel atelier intergénérationnel au service retraités. Tous ont confectionné des mangeoires à oiseaux pour préserver la biodiversité communale.



Conférence

Accueilli par le maire Jean-Noël Carpentier, Yvan Montardi, co-fondateur de l'association française d'araignées, a animé le 15 juin dernier une conférence sur les araignées en présence d'une soixantaine d'Ignymontains.



Réhabilitation du village : une borne 3D à l'Hôtel-de-Ville

Une borne numérique interactive est accessible à l'Hôtel-de-Ville, 14 rue Fortuné-Charlot, pour découvrir en 3D le programme « Les Hauts du Château » qui comprend 105 logements Grande rue / rue du Château. La borne, accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, permet de visualiser précisément la physionomie du projet et les types de logements qui seront proposés.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).



NATURE & PAYSAGE



Les espaces verts agissent pour économiser l'eau

La Ville de Montigny bénéficie d'un environnement vert, conséquent et agréable. Un patrimoine naturel riche et dense qu'il faut entretenir au quotidien ! Face aux enjeux écologiques actuels, de plus en plus de collectivités se sont tournées vers la gestion différenciée de leurs espaces verts. Démarche respectueuse de l'environnement, où nature et ville cohabitent harmonieusement, c'est une manière plus responsable de gérer les espaces verts publics...



Pailler pour moins arroser

Le paillage est une autre technique pour limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation. Couvrir le sol de 5 à 7 cm de paillis protège la terre des rayons du soleil et réduit fortement sa température de 7 à 10° C. Elle reste ainsi humide plus longtemps. Cela permet jusqu'à 40 % d'économie d'eau.



Une meilleure gestion pour préserver l'eau

Pour gérer au mieux la consommation d'eau, au fur et à mesure des années, les massifs de fleurissement annuel bénéficient d'un réseau d'arrosage automatique. Les terrains de sports sont entièrement équipés afin de suivre au plus près leur consommation.

Le site de la Source, aménagé en 2014, est doté d'un récupérateur d'eau enterré permettant de réutiliser l'eau pour l'arrosage des jeunes arbres. A été réalisé ces dernières années l'arrosage automatique de l'avenue Aristide-Maillol, une partie du cimetière paysager et du rond-point François Mitterrand. Le déploiement du dispositif place du 19 mars et à l'Hôtel-de-Ville est en cours.

La démarche se poursuit également avec :

- Un choix de végétaux mieux adaptés et résistants aux périodes de sécheresse,
- La suppression du fleurissement hors sol (jardinières et pots) et la plantation de massifs en pleine terre,
- La désimperméabilisation des sols, comme ce qui a été fait place Greuze ou place John Lennon notamment, favorise le cycle de l'eau, la biodiversité et contribue à réduire le phénomène d'ilots de chaleur.



La technique d'arrosage du goutte-à-goutte

Pour amener l'eau aux racines des végétaux, un système d'irrigation peut être mis en place, avec du goutte-à-goutte et avec un programmeur pour que l'apport en eau soit maîtrisé et choisi selon les horaires précis. Les espaces verts privilégient autant que possible cette solution.



Yves Coppens, lors de l'inauguration de la place Lucy en septembre 2019, aux côtés de Lilian Thuram, ancien footballeur champion du monde 1998 et de Jean-Noël Carpentier, maire de la commune.

Hommage à Yves Coppens

Le célèbre paléontologue français Yves Coppens est décédé d'une longue maladie à l'âge de 87 ans, mercredi 22 juin 2022. Co-découvreur du squelette de notre ancêtre australopithèque Lucy lors d'une expédition en Ethiopie en 1974, Yves Coppens était considéré comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de l'évolution humaine. Né à Vannes (Morbihan) d'une mère pianiste et d'un père physicien, chevalier de la Légion d'Honneur, il s'était passionné depuis l'enfance pour l'archéologie et les mégolithes de Carnac, notamment. Nommé professeur du Muséum national d'histoire naturelle en 1980, Yves Coppens a ensuite siégé au conseil scientifique de l'Ecole pratique des hautes études avant d'être élu au Collège de France de 1983 à 2005. Nommé dans de nombreuses instances scientifiques, nationales et internationales, Yves Coppens était aussi membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, entre autres instances prestigieuses. « *Grand scientifique, très chaleureux, attentif aux autres, Yves Coppens était aussi un orateur hors pair* », se souvient Jean-Noël Carpentier. « *Il était passionné par la transmission de son savoir* ». Il avait d'ailleurs encore fait la visite du Musée national d'histoire naturelle à une classe de CM1-CM2 de l'école qui porte aujourd'hui son nom, en mai 2021.



Yves Coppens lié à Montigny

Depuis plusieurs années, il nouait une relation étroite avec la commune de Montigny. En 2018, Jean-Noël Carpentier lui adresse une lettre pour lui demander que la nouvelle école quartier de la gare porte son nom. Très honoré par cette requête, Yves Coppens répond tout de suite favorablement et inaugure cette école en septembre 2019. Dans le même temps, devant plus de 400 Ignymontains, il dévoile la première place Lucy au monde, située juste en face de l'établissement scolaire. « *Je me souviens de la joie qu'il a eue le jour de l'inauguration de l'école au contact des centaines d'enfants présents* », souligne Jean-Noël Carpentier, « *Lucy est bien triste aujourd'hui. Elle porte pour l'éternité le souvenir de son "père"* ».

TÉMOIGNAGES

« Yves Coppens nous avait accompagné au Musée de l'Homme en 2021. C'était un grand homme, très accessible, capable de faire comprendre des choses complexes et de rendre concret le métier de chercheur à des élèves de CM2. Toute l'école est attristée. »

Guillaume Gay, directeur de l'école Yves Coppens

« Je me souviens d'une personne formidable qui a trouvé notre ancêtre Lucy. Au Musée de l'Homme nous lui avions posé beaucoup de questions. Il m'avait expliqué qu'elle était la première à marcher sur ses deux pieds. J'ai vraiment eu de la chance de le rencontrer. »

Antoine, élève en CM2 à l'école Yves-Coppens

« J'adore la place Lucy et son histoire. Quand il pleuvra, nous irons voir Lucy pleurer... »

Tim, 11 ans, en classe de 6^e

La fermeture du parvis Picasso à l'étude



Et si le parvis Picasso était intégralement piétonnisé dans les mois à venir ?

C'est le projet à l'étude par la municipalité depuis septembre dernier, dans le prolongement du déploiement de la Ville 30. Depuis le 1^{er} juillet, à l'exception de quelques grands axes (boulevards Victor Bordier, de Pontoise, avenues des Frances et de la Libération), la vitesse maximale autorisée est fixée à 30km/h afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, de sécuriser les piétons, notamment les enfants, et aussi les cyclistes. L'objectif de ce projet de piétonisation intégrale du parvis vise à pacifier un peu plus

le centre-ville et à imaginer de nouveaux usages dans les années à venir. Nous aurons l'occasion de vous consulter à ce sujet dans les prochains mois. Actuellement, la voie de circulation le long du centre commercial, avenue Aristide Maillol, est empruntée par trois lignes de bus et environ 1000 véhicules quotidiennement. La Ville a d'ores-et-déjà pris attache avec les Cars Lacroix, l'agglomération et Ile-de-France Mobilité afin d'étudier un trajet alternatif pour les lignes de bus concernées. Le projet simplifierait aussi l'organisation du marché alimentaire Picasso : la voie de circulation est actuellement interdite aux véhicules les mercredis et samedis, de 8h à 13h.

BIENTÔT LES PIÈCES D'IDENTITÉ ÉTABLIES EN MAIRIE



Montigny poursuit son élan numérique pour faciliter la vie des habitants. En septembre 2022, un dispositif permettant l'établissement des titres d'identité, (passeports et cartes d'identité biométriques), sera mis en place à la mairie Picasso. Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, en avait fait la demande auprès de la préfecture du Val d'Oise depuis 2018. Afin de faciliter et d'accélérer le traitement de la procédure, une pré-demande pourra être faite en ligne, via le site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés). Il faudra ensuite se rendre en mairie avec les documents demandés pour finaliser la demande. La ville étant reliée au dispositif de communication électronique des données de l'état civil (Comedec) depuis juin 2018, si vous êtes né(e) dans une ville reliée au dispositif, vous n'aurez pas à fournir votre acte de naissance ou de mariage.

La commission seniors est lancée !

Cette commission réunit des Ignymontains âgés de 65 ans et plus. Grâce à une écoute attentive des besoins, elle travaille à trouver des réponses aux différentes problématiques rencontrées par les retraités de la Ville (amélioration de la qualité de vie, repérage de personnes isolées et/ou en difficulté...) mais aussi et surtout de proposer des projets de sorties et d'animations. Accompagné par le CCAS, composé de 9 membres, le conseil des seniors rassemble élus et bénévoles.



Questions à Christine Denis

conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

Pourquoi avez-vous mis en place une commission senior ?

Elle a pour objectif de créer une dynamique autour et avec les seniors de Montigny. Cette commission est consultative et peut être source d'idées et force de proposition, avec pour vocation de faire remonter les attentes et les besoins spécifiques de nos retraités. Cette commission s'attache aussi à organiser tout au long de l'année des rencontres conviviales (repas, visites, spectacle, voyages...). Lors de notre première séance, nous avons notamment travaillé sur le choix des séjours pour la rentrée et le programme des sorties culturelles et des activités.

A quelle fréquence allez-vous réunir ?

Nous nous sommes réunis, pour la première fois, le 7 juin dernier et nous espérons pouvoir nous rassembler 2 à 4 fois par an. L'intérêt sera d'anticiper sur la prochaine préparation du budget afin d'avoir les moyens de l'ambition des membres de la commission.

En juillet, tous au jardin d'été!

9 AU 31 JUILLET 2022

TERRAIN RENOIR

Cet été « Montigny plage » évolue et se transforme en un grand jardin d'été, terrain Renoir. Du 9 au 31 juillet 2022, les ingrédients qui ont fait la réussite de l'événement seront réunis, avec un nouveau concept axé sur la nature et le développement durable. Une foule d'animations, gratuites et réservées aux Ignymontains, seront proposées pour tous les âges !



LE JARDIN D'ÉTÉ EN 4 ADJECTIFS

VERT

Et si vous vous mettiez au vert cet été ? Le choix a été fait d'expérimenter un nouveau concept tourné vers la nature et le développement durable cette année, en lien avec la démarche de végétalisation de la commune et l'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale qui sera présenté en septembre. Pas de sable ni de bassin aquatique cette année. A la place : une pelouse synthétique recyclable, de vrais arbres et plantes, ainsi que des décorations sur le thème de la biodiversité fabriquées, avec l'aide du service municipal de la jeunesse, à partir de matériaux de récupération cédés par Leroy Merlin.

RAFRAICHISSANT

Une plateforme aqualudique de 100m² sera accessible aux petits comme aux grands (les moins de 2 ans doivent être accompagnés sur la zone). Il comprendra quatre mats et deux arches de brumisation, plus des jeux d'eau pour se rafraichir lors des après-midis les plus chaudes. Du « skim-board » sera également proposé : il s'agit de courir et d'effectuer un aquaplaning sur une planche. Et pour les inconditionnels de la piscine, celle de Montigny avec son toit ouvrant est située à 200 mètres du site et sera ouverte tout l'été !

ANIMÉ

L'été sera ludique et sportif Terrain Renoir ! Des structures de jeux seront installées au cœur du jardin d'été. Au programme du 9 au 24 juillet : deux structures gonflables (pour les 2 à 6 ans et les 5 ans et plus) ; 6 trous de mini-golf pour jouer entre amis ou en famille ; un baby foot humain (dès 12 ans) ; de la glisse avec le skim-board (dès 5 ans) ; et pour prendre un peu de hauteur, un rocher d'escalade (à partir de 6 ans). Du 26 au 31 juillet, changement de programme : un accro cube d'une capacité de 10 grimpeurs sera installé (dès 6 ans), un parcours baby-grimp d'éveil à l'équilibre avec un pont suspendu (de 2 à 6 ans) et un parcours aventure (à partir de 6 ans). D'autres animations seront proposées par les services de la jeunesse et des sports, notamment un parcours de slackline sous les arbres devant l'espace Léonard-de-Vinci, du ping-pong/baby-foot, du trampoline, du volley...



REPOSANT

Si vous êtes plutôt farniente et lecture à l'ombre des parasols, un solarium avec 50 transats sera accessible (des crêneaux seront mis en place avec réservation sur place pour que tout le monde en profite). Une zone de pique-nique sera aménagée sous les arbres de l'esplanade Léonard-de-Vinci, avec un chalet restauration qui proposera une offre de snacking à petits prix (paninis, crêpes, glaces...). Les tout-petits pourront profiter d'un grand bac à sable sous les arbres.



Les temps forts de l'été !

Vous ne partez pas en vacances cet été et vous cherchez des idées d'activités pour vous détendre avec vos enfants à deux pas de chez vous ? Zoom sur les principales animations qui vous seront proposées en juillet et en août à Montigny.



08
JUILLET

→ CINÉ À LA BELLE ÉTOILE

Le 8 juillet, pour fêter le début des vacances scolaires, il sera permis aux enfants de se coucher tard ! Nous vous proposons une séance de cinéma plein-air à 22h, sur la pelouse de l'école Paul-Bert, allée Watteau. A l'affiche : le film d'animation *Les Trolls 2*, un divertissement coloré et rythmé !

11
JUILLET



→ LA LUGARNE D'EVRY

L'association *La Lucarne d'Evry* sera présente parvis Picasso à partir de 14h. Vous connaissez ce jeu rendu célèbre sur les réseaux sociaux ? Il s'agit de réussir des tirs, ballon au pied, dans une cible de 40cm sur 40cm. D'autres animations, du baby-foot notamment, seront également proposées.

13
JUILLET



→ BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICES

Dans le cadre de la fête nationale, une grande soirée musicale débutera à 19h mercredi 13 juillet parvis Picasso pour vous faire danser jusqu'à la tombée de la nuit. Un food truck sera présent et des tables installées sur le parvis pour vous permettre de diner sur place. A 23h, le spectacle pyrotechnique et musical illuminera la mairie Picasso.

20
JUILLET

→ PÉDALEZ POUR GARDER LA PÊCHE !



La GUSP et le syndicat Emeraude organiseront un atelier vélo smoothie au jardin d'été de 14h30 à 17h30. Le principe ? Vous pédalez pour mixer vos fruits et pouvoir ensuite déguster un smoothie. Les participants pourront découvrir des recettes de jus et repartir avec des conseils sur le tri des déchets et le respect du cadre de vie.

22
JUILLET

→ THÉ DANSANT



Des activités ont aussi été prévues pour les Seniors, parmi lesquelles : un thé dansant intergénérationnel vendredi 22 juillet de 14h à 18h, salle René Char, avec la participation des enfants du centre de loisirs Yves Coppens. Le service retraités organise également plusieurs sorties, le 5 juillet à la cité médiévale de Provins, le 12 juillet au Parc du Marquenterre et le 11 août direction la Normandie pour une journée libre en bord de mer à Houlgate.

12 & 22 JUILLET

→ DEUX SOIRÉES CINÉMA



Envie d'une toile ? Deux séances thématiques de cinéma vous sont proposées en juillet à prix réduit au Centre culturel Picasso : **Mardi 12 juillet à 20h**, le film *Ténor*, de Claude Zidi, avec le rappeur et beatboxeur MB14, finaliste de « The Voice » face à Slimane en 2016 ; **Vendredi 22 juillet à 20h**, le film *En Corps* de Cédric Klapisch raconte l'histoire d'Élise, une talentueuse danseuse classique de 26 ans qui apprend qu'elle ne pourra plus danser à la suite d'une grave blessure lors d'un spectacle. La jeune femme, incarnée par Marion Barbeau, va devoir apprendre à se reconstruire. *Tarifs : 2,10 euros.*



Les temps forts de l'été !

26
JUILLET

→ APPRENEZ À CRÉER
VOS COSMÉTIQUES

Et si vous profitez d'une après-midi au jardin d'été pour participer à l'atelier de fabrication de produits cosmétiques au naturel proposé par la GUSP et une professionnelle de la consommation éco-responsable ?
Rendez-vous mardi 26 juillet, terrain Renoir, de 14h à 17h.

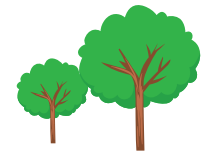


27
AOÛT

Et aussi...



→ INAUGURATION
DU PARC LAUNAY
ET FÊTE DE LA PEINTURE



→ DES INITIATIONS SPORTIVES !

Les associations sportives de Montigny participent aussi au Jardin d'été Terrain Renoir en organisant des initiations : le Parisis Rugby Club sera présent les vendredis 15, 22 et 29 juillet après-midis ; Montigny volley les mardis 12, 19 et 26 juillet de 15h à 18h ainsi que les jeudis 14, 21 et 28 juillet de 15h à 18h ; le Basket club de Taverny Montigny sera quant à lui présent les mercredis 13 juillet, 20 et 27 juillet de 13h à 17h.

→ DES ANIMATIONS VARIÉES



Initiation à la capoeira, slackline, tournoi de tennis ballon, quiz musical, démonstration de hip-hop, olympiades, water ball (bombes à eau colorées), digit sports (mur digital), ateliers flocage de tee-shirt, jeux intergénérationnels...

De nombreuses animations seront proposées par le service municipal de la jeunesse pendant les trois semaines.

→ DES MATINÉES POUR LES TOUT-PETITS

Les assistantes maternelles qui travaillent dans les structures collectives de la Ville, mais aussi les indépendantes qui le souhaitent, organiseront des séances de jeux de sable les vendredis matins 15, 22 et 29 juillet, terrain Renoir. La plage étant fermée le matin, contact obligatoire auprès du Relais Petite Enfance (tél. 01 30 26 32 22).



RETROUVEZ LE
PROGRAMME COMPLET
SUR MONTIGNY95.FR



Pour accéder au jardin d'été, suivez le guide !



Si vous souhaitez profiter du dispositif estival, du 9 au 31 juillet terrain Renoir, pas besoin de réservation cette année. L'accès au site est toujours gratuit et réservé aux Ignymontain(e)s, avec la mise en place de créneaux en cas de forte affluence. Explications.

1 PENSEZ À CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour accéder au Jardin d'été, direction la rue Renoir (l'entrée est cette année située face à l'espace Léonard de Vinci). Aucune réservation nécessaire en amont, il vous faudra simplement : soit posséder un compte sur le portail Famille de la Ville et bénéficier ainsi d'un accès rapide ; soit présenter un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) avec une pièce d'identité à l'entrée du site. Pour créer un compte sur le portail Famille, il vous suffit de vous rendre sur montigny95.fr et de cliquer tout en haut de la page d'accueil (ou sur les trois traits en haut à gauche sur un smartphone). En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher de la mairie Picasso (tél. 01 30 26 30 26). Chaque foyer ignymontain a la possibilité d'inviter une famille non ignymontaine (dans la limite de 5 personnes).

TOUT ACCÈS SUR LE SITE DU JARDIN D'ÉTÉ ENTRAÎNE L'ACCESSION DU RÈGLEMENT DU DISPOSITIF ESTIVAL, CONSULTABLE SUR MONTIGNY95.FR ET CONSULTABLE SUR PLACE.



2 OUVERTURE TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI

Le jardin d'été est ouvert au public tous les jours (y compris le 14 juillet) du 9 au 31 juillet inclus de 12h à 20h et fermé tous les lundis. Une jauge maximale d'accueil en simultanée est fixée à 250 personnes. Des créneaux de 2h seront mis en place (12h/14h ; 14h/16h ; 16h/18h et 18h/20h) et lorsque la jauge sera atteinte, l'accès sera temporairement fermé jusqu'au créneau suivant. Il sera alors demandé aux usagers de quitter la plage pour laisser la place aux usagers qui patienteront.

3 DES RÈGLES À RESPECTER

Hormis les règles évidentes, en matière de comportement et d'hygiène, les enfants de moins de 10 ans devront obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure pour pénétrer sur le site. Le port du maillot de bain est obligatoire sur la plateforme aquatique et le port des chaussures y est interdit. Chacun doit également se conformer aux directives du personnel encadrant.





Challenge de natation

La Ville, l'agglomération Val Paris et l'éducation nationale ont organisé conjointement le challenge de natation qui a eu lieu toute l'année sur Montigny. Au total, toutes les écoles de la commune ont concouru sur trois épreuves : l'apnée, plongée pour ramasser des objets au fond de l'eau et le relai. L'objectif de cette compétition : encourager la pratique de la natation et favoriser l'esprit d'équipe. Une mention toute particulière à Emile-Glay qui a particulièrement brillé avec 4 classes de l'établissement sur le podium. Le 23 juin dernier, le maire Jean-Noël Carpentier et Cédric Madoré inspecteur académique sur la circonscription d'Herblay ont remis des diplômes et une coupe aux élèves.



Olympiades 2022

Tout au long du mois de juin, les écoles de la Ville et le collège Camille-Claudé ont participé aux Olympiades en athlétisme. Courses, relais, sauts... Félicitations à nos jeunes sportifs ignymontains pour leurs performances.

Accompagnement social et juridique

La valise solidaire est une nouvelle association ignymontaine, située au 2 rue Paul-Cézanne. Elle propose notamment un accompagnement juridique, social et administratif et un soutien aux personnes en grande précarité. Ces prestations sont soumises à une participation de 5€. **Contact : lavalisesolidaire@gmail.com**



Législatives 2022 : Cécile Rilhac réélue

En poste depuis 2017, la députée sortante (LREM) a été élue pour un deuxième mandat, lors du second tour des élections législatives le dimanche 19 juin dernier. Cécile Rilhac est arrivée en tête dans la 3^e circonscription du Val-d'Oise, qui regroupe douze communes. Elle a obtenu 52,16 % des suffrages, contre 47,84 % pour sa rivale (Nupes) Carine Pelegrin.

RETROUVEZ LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES BUREAU PAR BUREAU SUR MONTIGNY95.FR

50 ans du SDIS : fête des pompiers le 10 septembre

A l'occasion des 50 ans cette année du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les sapeurs-pompiers de la caserne de Montigny organisent une journée festive, samedi 10 septembre, Espace Léonard-de-Vinci (COSEC) rue Auguste Renoir. Événement central de la journée : un grand tournoi de volley-ball, ouvert aux joueurs confirmés mais aussi aux sportifs qui veulent s'amuser. Toutes les associations et les agents municipaux de la Ville sont conviés à y participer. « *L'objectif c'est de passer un bon moment autour d'une rencontre sportive* », explique Benjamin Rouget, sapeur-pompier au centre de secours de Montigny. Le tournoi se déroulera par équipe de 4 joueurs mixtes et deux remplaçants. Deux équipes de la caserne y participeront, ainsi que le club de volley de Montigny. Tout au long de la journée, le public pourra venir assister aux rencontres sportives mais aussi se rendre sur les différents stands pour obtenir des informations sur le recrutement, découvrir les gestes qui sauvent, une exposition de photos ou encore les véhicules des pompiers. Possibilité de se restaurer sur place.

Plus d'infos et inscription au tournoi : 50ans.sdis95@gmail.com



LES SAPEURS - POMPIERS DE MONTIGNY ORGANISENT

TOURNOI DE VOLLEYBALL
LE SAMEDI 10-09-22

TOURNOI EN EQUIPE DE 4
AU COSEC RUE AUGUSTE RENOIR
MONTIGNY LES CORMEILLES

RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATION / MANŒUVRE JSP
VISITE DE VEHICULES

INSCRIPTION / RENSEIGNEMENT
50ans.sdis95@gmail.com

UKRAINE

Élan de solidarité au collège Aragon



En troisième au collège Aragon, Sofiya est d'origine ukrainienne. Lors d'une évaluation de français au 3^e trimestre, sa professeure Alizé Siousarram demande à la classe d'écrire un poème engagé. La jeune fille choisit de parler de l'Ukraine, son pays en guerre depuis le mois de février dernier. « Ce sujet me tient particulièrement à cœur. J'ai encore une partie de ma famille qui habite là-bas : mes cousins, mes oncles et mes grands-parents », relate Sofiya. « J'avais l'idée d'aider mon pays. Ma sœur, Veronika, coordonne le FC Hoverla Paris, une association caritative de football ukrainienne, et organise des collectes de denrées. Je suis intervenue dans plusieurs classes du collège Aragon pour présenter mon pays, sa culture et ses traditions. J'ai

souhaité sensibiliser mes camarades au conflit russo-ukrainien ». Touchée par son engagement et sa détermination, l'équipe pédagogique avec l'aide des élèves du conseil de la vie collégienne ouvre, début juin, un lieu de collecte dans le hall du collège. « Le stand a été tenu par les élèves eux-mêmes. Ils ont tous souhaité être solidaires avec Sofiya », explique Catherine Gondat, principale adjointe du collège. « Nous sommes tous très fiers de l'élan d'entraide des collégiens et de leur famille ». Le collège a ainsi récupéré des médicaments, des produits alimentaires et de première nécessité que l'association est venue récupérer. Tous ces produits sont actuellement stockés à Paris en attendant d'être expédiés en Ukraine.

SOIRÉE DES DIPLÔMÉS

Vous avez obtenu cette année votre baccalauréat, général ou professionnel, ou votre brevet des collèges ? Faites-vous connaître auprès du Point Information Jeunesse, avenue Aristide-Maillot (face au laboratoire), vous serez ainsi invités, en septembre prochain, à la soirée organisée en l'honneur des jeunes diplômés.

Contact : 01 30 26 30 26



JEUNESSE

Un coup de pouce pour les vacances



La jeunesse est un axe majeur de la politique de la Ville. Des bourses de voyages ont ainsi été mises en place afin de permettre aux jeunes de 16 à 27 ans de partir en vacances. Ce dispositif, approuvé le 23 juin dernier au conseil municipal, vise à susciter, aider et accompagner des projets de voyages. L'aide correspond à la participation aux frais généraux de voyage dans la limite d'un montant plafond de 150 €. Elle est attribuée aux Ignymontains ayant déposé un dossier complet et une demande motivée. Chaque candidat devra présenter son séjour devant une commission qui évaluera la faisabilité et la pertinence du projet.

Plus d'infos : 01 30 26 30 26

Une aide pour les jeunes à la recherche d'un établissement scolaire

Jusqu'au 30 septembre, le PIJ (point information jeunesse) lance le dispositif SOS rentrée. L'objectif est d'éviter le décrochage scolaire, d'orienter, d'accompagner et de soutenir les jeunes et leurs parents dans leurs démarches d'orientation, de recherche d'emploi ou de formation. Une aide personnalisée est ainsi proposée aux jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre de trouver une place à l'université, au lycée ou en apprentissage. PIJ Rue Aristide-Maillot. Contact : 01 30 26 30 26



HISTOIRE

Il était une fois...

LA CASERNE DES POMPIERS

Le 2 septembre 1866, une affiche de la municipalité fait part du désir de nombreux Ignymontains de voir s'établir dans la localité une compagnie de sapeurs-pompiers. Les citoyens volontaires sont appelés à se manifester. Le 10 juillet 1870, 23 citoyens étaient engagés.

Au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, le conseil municipal décide d'élever l'effectif de la compagnie de 30 à 35 hommes et d'aménager les locaux attenants à la maison d'école (près de l'église Saint-Martin), abritant la pompe à incendie.

En mars 1898, la municipalité décide de construire sur la place de l'Eglise un portique en fer pour les pompiers.



La caserne du Village

Quand vous appelez le 18 avant l'année 1981, les pompiers de Montigny partaient en intervention de l'Hôtel-de-Ville. Le local et le hangar des pompiers jouxtaient la mairie rue Fortuné-Charlot. A cette époque, 19 pompiers composaient la caserne dont le sergent honoraire Alain Barbier, à la retraite depuis 2010 : *« j'habite le quartier Renoir depuis plus de 60 ans et j'ai fait toute ma carrière, soit 45 ans, à la caserne de Montigny. »*



Le saviez-vous ?

C'est en 1811, que Napoléon 1^{er} crée par décret le Corps de Sapeurs-pompiers.



Tous les pompiers du département ont été mobilisés. Nous sommes restés sur place toute la nuit. » Aujourd'hui, le centre de secours de Montigny, situé au 56 rue Jacques Verniol, compte sous le commandement du lieutenant Thierry Lacroix 52 pompiers et 15 jeunes sapeurs-pompiers.

La caserne Verniol

Le 28 février 1981, le nouveau centre de secours est inauguré par Robert Hue, maire de l'époque, en présence du Colonel grenier, chef de corps départemental des sapeurs-pompiers du Val d'Oise et le sous-lieutenant Maltot, chef de centre de Montigny. *« J'étais présent à la journée d'inauguration. Le centre était grand, il disposait d'un poste de garde, d'un standard, d'une salle de détente, d'un réfectoire... »*, se remémore Alain Barbier. Une intervention qui vous a particulièrement marqué ? *« L'incendie du magasin Mobilier de France, situé sur la RN14. C'était en 1984.*



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'école Van Gogh. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).



Achetez vos billets dès maintenant !

L'intégralité de la saison culturelle 2022-2023 vous est présentée dans la plaquette qui vous est remise avec ce magazine et consultable en ligne sur le site de la Ville. Si vous souhaitez être sûr d'avoir une place, vous pouvez acheter vos billets dès aujourd'hui en vous rendant sur la billetterie en ligne accessible sur montigny95.fr (onglet « Bouger et sortir », puis « Culture ») ou directement sur <http://billetterie.ville-montigny95.fr>

Des tarifs toujours aussi attractifs

Selon le spectacle, les tarifs sont les suivants :

- **Catégorie A** : 35,50 euros (30,50 euros tarifs réduits Ignymontains ; 25,50 euros étudiants/moins de 25 ans et demandeurs d'emploi ; 25,50 euros pour l'achat de 4 spectacles) ;

- **Catégorie B** : 25,50 euros (20,50 euros tarifs réduits Ignymontains ; 15,50 euros étudiants/moins de 25 ans et demandeurs d'emploi ; 15,50 euros pour l'achat de 4 spectacles) ;

- **Catégorie C** : 20,50 euros (15,50 euros tarifs réduits Ignymontains ; 10,50 euros étudiants/moins de 25 ans et demandeurs d'emploi).

Plus d'infos : montigny95.fr

« Notre volonté est de toucher le public le plus large »

Un plongeon dans la nouvelle saison culturelle, ça vous tente ? Pour patienter avant le spectacle d'ouverture, le 30 septembre prochain à 20h30 au Centre culturel Picasso, Jean-Claude Benhaim, adjoint au maire en charge de la Culture, dévoile les contours d'une programmation foisonnante.



Quelles seront les têtes d'affiche la saison prochaine ?

Elles sont nombreuses ! Thierry Lhermitte, extraordinaire dans la pièce *Fleurs de soleil*, Guillaume de Tonquédec, révélé par la série télévisée *Fais pas ci, fais pas ça* et César du meilleur acteur dans un second rôle dans *Le Prénom*, Cristiana Reali, l'humoriste Djimo ou encore la chanteuse Ayo. Elle a charmé le monde entier avec son tube *Down on my knees*

et nous fera l'honneur d'être à Picasso dans le cadre de la Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes. Je tiens aussi à souligner la qualité des expositions qui seront proposées à l'Espace Corot. Si je ne devais en citer qu'une, ce serait l'exposition de photographies de Robert Doisneau en octobre. Une exposition originale avec une quarantaine de photos de son ami intime, Maurice Baquet, l'un des plus grands violoncellistes, violonistes et humoristes du XX^e siècle.

Comment se construit une saison culturelle ? Quelle est votre ligne directrice ?

Une saison se construit sur neuf mois environ. Notre volonté est de toucher le public le plus large possible, les adultes et les enfants. Du théâtre, de la danse, du stand up, de la musique... Le maître mot, c'est l'éclectisme. Notre ambition est d'être un théâtre de ville dans le sens noble du terme, c'est-à-dire de permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas forcément aller à Paris, d'assister à des spectacles de grande qualité à côté de chez eux.

Quel est votre coup de cœur artistique et pour quelle raison ?

J'ai un vrai coup de cœur pour le spectacle de Thierry Lhermitte. Il y incarne Simon Wiesenthal, un rescapé des camps de concentration et « chasseur de nazis ». Un magnifique hymne au pardon ! Titanic m'a aussi séduit. Il s'agit d'une comédie musicale avec 12 comédiens sur scène, c'est loufoque, délirant, avec le bateau qui coule à la fin...

MON PTI CINÉ

Juillet

Sonic 2

› Dimanche 3 juillet à 14h30

Réalisé par Jeff Fowler

US - 2022 - 1h50 - à partir de 7 ans

Gremlins

Séance ciné-club

› Mercredi 6 juillet à 14h30

Réalisé par Joe Dante

US - 1984-1h45 - à partir de 10 ans

Tous en scène 2

› Dimanche 10 juillet à 14h30

› Mercredi 13 juillet à 14h30

› Dimanche 17 juillet à 14h30

Réalisé par Garth Jennings

US - 2021 - 1h50 - à partir de 5 ans

L'anniversaire de Tommy

› Mercredi 20 juillet à 14h30

Séance Ciné-goûter

› Dimanche 24 juillet à 14h30

Réalisé par Michel Ekbladh

All/PB/Sue - 2022 - 1h15 - à partir de 3 ans

Retrouvez le détail des films

sur www.montigny95.fr

(rubrique Agenda)

Tarif : 3,70 €.

Tarif de groupe : 2,60 €

ALLO MON PTI CINÉ :

01 30 26 30 50.



AGENDA

de l'été

DU 9 AU 31 JUILLET

› JARDIN D'ÉTÉ

Terrain Renoir, accès côté

Espace Léonard-de-Vinci

Toute la programmation

sur www.montigny95.fr

VENREDI 8 JUILLET

› CINÉ PLEIN AIR

Projection du film *Les Trolls 2*

Ecole Paul-Bert à 22h

Gratuit

MARDI 12 JUILLET

› CINÉ ÉTÉ TÉNOR

Centre culturel Picasso à 20h



MERCREDI 13 JUILLET

› BAL POPULAIRE À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE, SUIVI DU FEU D'ARTIFICES (23H)

Parvis Picasso à partir de 19h (restauration possible sur place)

VENREDI 22 JUILLET

› CINÉ ÉTÉ EN CORPS

Centre culturel Picasso à 20h

SAMEDI 27 AOÛT

› INAUGURATION DU PARC LAUNAY (16H) ET FÊTE DE LA PEINTURE (À PARTIR DE 9H)

Parc Launay, rue du Général-de-Gaulle (entrée principale face à l'école Paul Cézanne).

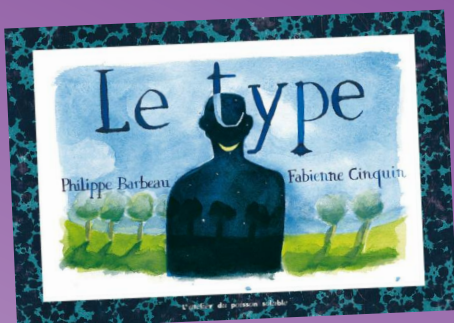
DIMANCHE 28 AOÛT

› 78^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Place de la Libération

à partir de 9h30

| COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |



Le Type

De Philippe Barbeau et Fabienne Cinquin ;

L'atelier du poisson soluble, 2021 - isbn : 9782913741010

Le texte est écrit au stylo et se présente comme un journal intime. Philippe Barbeau nous offre une histoire ou plutôt la confession d'un narrateur excédé par un homme croisé dans la rue, qui ne sait ni sourire, ni rêver, ni aimer. J'arrête ici mon résumé pour vous laisser découvrir cette fable. Cet album hors norme, est servi par un graphisme très beau et sensible où Fabienne Cinquin mélange croquis, tache d'encre, des collages et de magnifiques dessins à l'aquarelle, qui viennent donner de l'épaisseur au propos de l'auteur. Un livre à destination des enfants à partir de 10 ans et pour les adultes également.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Dans le cadre de nos orientations politiques en direction des enfants et des jeunes, l'accès aux loisirs, le développement de l'autonomie et la mobilité des jeunes ont une place primordiale.

Lors du Conseil municipal du 23 juin dernier, notre majorité a ainsi voté en faveur de dispositifs ou de projets qui entrent dans ces objectifs :

- La création d'une « bourse au voyage » : aide logistique et/ou financière, elle est destinée à favoriser le départ en autonomie des jeunes de 16 à 27 ans non révolus, pour partir en voyage ou en week-end, seuls ou avec des amis, été comme hiver ! Un coup de pouce bienvenu (jusqu'à 150 euros) qui pourrait être versé après étude d'un dossier par une commission dédiée.
- La mise à disposition de minibus aux associations : selon la disponibilité des deux minibus de la ville, une association pourra bénéficier d'un moyen gratuit (hors essence) permettant d'envisager plus sereinement le transport vers une manifestation culturelle ou une compétition sportive.
- L'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ferme pédagogique sur la plaine des Copistes : en 2024 la ferme située à proximité du CIEL accueillera régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extrascolaire afin de favoriser la découverte du monde agricole (métiers, pratiques, animaux...), et de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et de bien-être animal ainsi qu'à la qualité des produits et de l'alimentation. Un nouvel équipement pour la ville qui participera à son identité.

Vous le voyez, la ville construit l'avenir, avec des projets ambitieux qui améliorent et amélioreront votre quotidien et votre cadre de vie.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

La France est facturée ! Tel est le constat malheureux qui s'impose à l'issue des élections législatives.

Si la responsabilité du chef de l'Etat ne peut être ignorée, cette situation ne doit pas conduire à l'immobilisme tant les urgences à réformer et les attentes des Français sont prégantes qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, de l'emploi, du développement durable ou encore de la sécurité.

Sommes-nous dans une crise de la représentativité ? En tout état de cause, les Français aspirent à être davantage écoutés et associés aux changements à mener.

Et pour ce faire, nous sommes convaincus que c'est précisément en conférant davantage d'autonomie et de responsabilités à l'échelon local, que nos concitoyens pourront participer collectivement et utilement à cette œuvre impérieuse d'agir pour changer leur quotidien.

Par ailleurs, parmi les actualités départementales, avec notre Conseillère départementale, Manuela MELO, nous souhaitons vous informer que dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention de la délinquance, le Département lance la création d'un Centre départemental de supervision qui permettra dès l'été 2023, d'assurer le raccordement et le visionnage de manière centralisée et sécurisée de l'ensemble des caméras du Département, mais aussi des communes et intercommunalités qui souhaitent s'associer à la démarche.

Enfin, parmi les actualités municipales, nous vous rappelons que la brocante estivale de la MLC aura lieu dimanche 3 juillet sur la place Picasso, et que le samedi 16 juillet, l'amicale des donateurs de sang bénévoles du Parisis organise avec l'EFS une collecte de sang (Espace Léonard de Vinci).

Nous vous souhaitons de passer de bons moments durant cette période estivale, et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Dahou Safiya
 Delacroix Toris Iris
 Diagouraga Zenabou
 Diallo Souleyman-Khadir
 Dumontet Annonny Héra
 El Bachyry Valfroy Zayn
 Farrag Hanem
 Fremeaux Gabriel
 Gomis Pedroso Dieyna
 Khangsar Tensin
 Konaté Aliyah
 Luit Evann
 Malicieux Rym
 Mendes Aeden
 Motte Tiwen
 Ndumbi Lywenn
 Ngom Oumy
 Norino Maëlyna
 Phebidias Lyam
 Quesne Margaux
 Qureshi Minha
 Romain Ayden
 Saïdi Imryne
 Sayad Adyan
 Senmah Nahil
 Soh Defo Kephren
 Sow Seydi
 Tremoulet Tiffany

Mariages

Benmekideche Hassene
 et Ferkous Akima
 Moussikian Elias
 et Boulkhouzbe Meryem
 Muhammad Ali Akbar
 et Mohammad Azka
 Ramilison Andriambelomanitra
 et Laingoniaina Rheeda

Décès

Ajznsztark Max
 Andrieux Franck
 Gualtiéri Nicole
 Lemaitre Jean-Luc
 Weingaertner Huguette

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la modification du Plan local d'urbanisme se déroulera aux services techniques, 127 rue de la République, du 13 juillet au 12 août prochains. Suite à la révision du PLU en 2021, il s'agit d'améliorer la rédaction de certains articles de zone UC (futur centre-ville) et UR (zone pavillonnaire), pour autoriser notamment les extensions et surélévations de maisons mal implantées. Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public mercredi 13 juillet de 9h à 12h, jeudi 28 juillet de 9h à 12h, mardi 9 août de 17h à 20h et vendredi 12 août de 15h30 à 16h30. Un registre est également prévu pour les observations qui peuvent être adressées à l'adresse postale de la mairie, 14 rue Fortuné Charlot 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

PLAN CANICULE

En cas de fortes chaleurs, soyons attentifs aux autres et spécialement aux personnes en situation de handicap, de dépendance, fragiles, âgées ou isolées. Si vous remarquez une personne en difficulté durant la période de canicule, prévenez les services d'urgence en cas de nécessité (15 SAMU, 18 pompiers). Il est également possible d'inscrire les personnages vulnérables sur le registre communal du plan canicule sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches) ou en contactant le Centre communal d'action sociale au 01 30 26 30 26.

TARIFS MUNICIPAUX

Suite au dernier conseil municipal de jeudi 23 juin, retrouvez les nouveaux quotients et tarifs municipaux sur montigny95.fr, rubrique "Publications"

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale afin que des rondes soient effectuées aux abords de votre domicile. Les formulaires de demande sont disponibles sur le www.montigny95.fr dans la rubrique *Mes démarches/Tranquillité publique*.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale, située place de la Libération, sera fermée cet été du samedi 13 au samedi 27 août inclus.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



RÈGLEMENTATION SUR LES BARBECUES

L'utilisation de barbecues est règlementée par un arrêté municipal datant de 2018. Les barbecues sont interdits sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public. Sont notamment concernés tous les parcs et jardins de la Ville. Dans une propriété privée, type maison individuelle, le barbecue est autorisé dans le respect des règles de bon voisinage.

HALTE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Les chenilles processionnaires ont fait leur retour sur certains arbres de la commune. Appelées processionnaires en raison de leur déplacement en file indienne, elles disposent de poils urticants et allergisants qui peuvent causer, en cas de contact, des désagréments (démangeaisons, irritations des yeux et des voies respiratoires).

Pour lutter contre leur prolifération, la Ville a utilisé, à la mi-juin, un traitement biologique et naturel sur 8 sites où les chenilles ont été aperçues : les abords du centre de loisir CIEL, la cour de l'école Paul Bert, place Delacroix, les écoles Braque et Matisse, le bois Barraix, le bois de la Chesnaie, le parc Launay et l'aire de jeux promenade des Impressionnistes. Par ailleurs, la collectivité mène des actions de prévention. 50 nichoirs à mésanges, prédateurs naturels des chenilles, ont été installés dans toute la ville.



SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR INSTAGRAM !

Pour suivre l'actualité de la Ville, en plus de la page Facebook (**Mairie de Montigny-lès-Cormeilles**), la Ville dispose aussi d'une page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles)). N'hésitez pas à vous y abonner et à « liker » les photos de la ville, en partageant les vôtres avec le hashtag #montigny95.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

Fete Nationale

13 juillet 2022



Parvis
Picasso

.19h : Bal Populaire,
(food truck et tables
pour se restaurer)
•23h : Feu d'artifices
en musique



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles